

**RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023-2024**  
**SECTEUR DES JEUNES**  
**ERICA LAMOTHE, CONSEILLÈRE SYNDICALE**  
**JUIN 2024**

Quelle année! Entre les grèves et les négociations provinciales, les négociations locales avec la CSLBP, et toutes les autres tâches liées à mon poste de conseillère syndicale pour le SEP, ma première année scolaire complète s'est avérée un véritable tourbillon! Je vous présente ci-dessous un aperçu de mon année de même qu'un rapport technique concernant l'affectation.

---

### **L'année en un clin d'œil**

La plus grande partie de mon temps au bureau du SEP est dédiée à soutenir les enseignantes et enseignants quant à divers problèmes liés à l'emploi concernant l'application de notre entente collective. J'assiste les enseignantes et enseignants pour toutes les questions liées à l'excès, les demandes de congé sans traitement, les problèmes liés à la paie, les tâches, les horaires et les contrats, et ce parmi une foule d'autres préoccupations qu'elles ou ils peuvent avoir.

Une autre de mes tâches est de siéger à divers comités incluant le comité des relations de travail, le comité des politiques éducatives, le comité central de perfectionnement et le comité paritaire central sur les besoins particuliers avec la commission scolaire ainsi que le comité des besoins particuliers de l'APEQ.

J'ai animé, conjointement avec la directrice adjointe des ressources humaines, deux séances d'information, lesquelles ont été offertes en format virtuel :

- **Séance d'information concernant l'excès**

La séance d'information a eu lieu le 29 avril et a comme objectif d'informer les enseignantes et enseignants déclarés excédentaires quant aux étapes à suivre et de les guider durant le processus.

- **Séance d'information liée à la priorité d'emploi**

Cette séance d'information a eu lieu le 27 mai et l'objectif est d'expliquer les règles liées à la rencontre de priorité d'emploi et de répondre aux questions ou préoccupations soulevées durant cette période du processus d'affectation.

## Rapport technique concernant l'affectation

### Inscriptions et affectation 2023-2024

Niveau d'enseignement	Inscriptions	# de postes d'enseignement
▪ Primaire	11 143	792,74
▪ Secondaire & Écoles du MEQ / M.S.S.S	7967	512,93
<b>Total</b>	<b>19 110</b>	<b>1305,67</b>

### Prévision des inscriptions et de l'affectation en date de mai 2024 pour septembre 2024

Niveau d'enseignement	Inscriptions	# de postes d'enseignement
▪ Primaire	11 071	781,22
▪ Secondaire & Écoles du MEQ / M.S.S.S	7945	540,36
<b>Total</b>	<b>19 016 (-94)</b>	<b>1321,58 (+15,91)</b>

### Congés sans traitement

Au total, 98 demandes ont été soumises pour un congé sans traitement à temps partiel ou à temps plein pour l'année scolaire 2024-2025. Toutes ces demandes sauf 6 ont été acceptées.

### Excès

En date du 29 avril 2024, un total de **36 enseignantes ou enseignants** étaient déclarés excédentaires, comparativement à 23 l'année dernière. Parmi ces derniers :

- 28 enseignaient au primaire
  - 23 étaient excédentaires au niveau de l'école
  - 5 étaient excédentaires au niveau de la commission scolaire
- 8 enseignaient au secondaire
  - 6 étaient excédentaires au niveau de l'école
  - 3 étaient excédentaires au niveau de la commission scolaire (\*un (1) enseignante ou enseignant était déclaré excédentaire au niveau de l'école et au niveau de la commission scolaire)

Parmi les 36 enseignantes et enseignants initialement déclarés excédentaires, 13 ont été enlevés de la liste d'excès le 21 mai incluant 5 des enseignantes et enseignants déclarés excédentaires au niveau de la commission scolaire.

### Mutations volontaires

La première ronde de mutations volontaires a pris fin le 17 mai. Cinquante-huit (58) demandes ont été octroyées aux enseignantes et enseignants. Neuf (9) demandes ont été refusées en raison du nombre multiple de demandes pour un même poste. Une (1) demande a été refusée car l'enseignante ou l'enseignant avait soumis une demande pour une mutation d'un an en un E1, et une (1) autre demande a été refusée car l'enseignante ou l'enseignant n'avait pas précisé de poste.

La deuxième ronde de mutations volontaires se déroule entre le 27 et le 31 mai. Les enseignantes et enseignants seront informés de la décision liée à leur demande d'ici le 10 juin.

### Priorité d'emploi 2023

La rencontre pour la priorité d'emploi a eu lieu le 28 juin 2023 sur Zoom. Cette rencontre a débuté vers 8 h et s'est terminée aux alentours de 00 h 30 le jour suivant.

317 noms figuraient sur la liste de priorité d'emploi

	# d'enseignantes et enseignants	%
Nombre total d'enseignants qui ont quitté avec un contrat	246	81 %
Non disponible ou qui n'ont indiqué aucun choix	26	9 %
Ont exercé leur droit de premier refus et feront leur recherche individuellement	15	5 %
Aucun poste de plus de 50% dans leur catégorie	3	<1 %
Démission ou n'ont pas participé à la rencontre de priorité	14	<5 %

- **51 postes à temps plein (E1)** ont été sélectionnés lors de la rencontre de priorité de juin et parmi tous ces postes, **19 d'entre eux ont été convertis en E2** car les enseignantes et enseignants visés n'avaient pas la qualification pour le français.
- **169 postes vacants** sont demeurés non pourvus et **15 de ces postes étaient des E1**. Plusieurs de ces postes étaient composés de fractions de postes pouvant être combinés. Parmi les postes vacants non pourvus, **129 étaient au primaire** et **40 étaient au secondaire**. Parmi les 169 postes vacants, **80 de ces postes étaient pour 50 % ou plus**.

Cette année, la rencontre de priorité d'emploi se déroulera en format virtuel sur deux jours, soit les 27 et 28 juin. Les enseignantes et enseignants figurant sur la liste de priorité d'emploi recevront une invitation incluant l'hyperlien pour accéder à la rencontre.

### Remerciements

À la fin de ma première année complète à titre de conseillère syndicale pour le SEP, j'aimerais exprimer ma gratitude envers Matt Wilson et Pasquale Machado pour leurs conseils et leur soutien. Leurs connaissances approfondies m'ont été d'une valeur inestimable durant mon intégration à ce poste.

Merci également à notre formidable comité exécutif qui dévoue une grande partie de leur temps au SEP ainsi qu'à toutes les personnes déléguées qui travaillent inlassablement dans leurs écoles. Cette année de négociations a particulièrement contribué à créer un surplus de travail additionnel et je tiens à leur exprimer ma reconnaissance pour les efforts déployés dans l'organisation des manifestations et des lignes de piquetage et pour avoir

assuré que l'information était partagée rapidement et efficacement. Nous n'aurions sincèrement pas réussi sans vous!

Erica Lamothe  
Conseillère syndicale